

Paris, le 1^{er} février 2018

Le député français Jacques Krabal nommé Secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

M. Jacques Krabal, député français, a été nommé Secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), sur proposition de la section française, lors du Bureau de Paris qui se tient du 1^{er} au 2 février 2018.

Créée en 1967, l'APF est reconnue par la Charte de la Francophonie comme l'Assemblée consultative de la Francophonie, et participe à ce titre aux travaux des Sommets des Chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires répartis sur les cinq continents. Son action vise principalement à promouvoir et à défendre les valeurs de la Francophonie : État de droit, respect des droits de la personne, diversité culturelle, rayonnement international de la langue française. Elle adopte pour cela rapports et résolutions et organise diverses coopérations interparlementaires en faveur de l'amélioration du fonctionnement des parlements, notamment de ceux des pays en sortie de crise. Souvent qualifiée de « vigie de la démocratie », l'APF assure par ailleurs un suivi des situations de crises dans l'espace francophone.

Le nouveau Secrétaire général parlementaire, M. Jacques Krabal, est membre de la section française de l'APF et a été élu député de l'Aisne en juin 2012. Réélu en 2017, il a été nommé président délégué de la section française de l'APF. Maire de Brasles en 1983, puis conseiller général du canton de Château-Thierry de 1992 à 2013, il est devenu maire de Château-Thierry, ville natale de Jean de la Fontaine.

Le nouveau Secrétaire général parlementaire souhaite que son action s'inscrive dans la continuité de ses prédécesseurs tout en donnant davantage de visibilité à l'APF. Il souhaite donc revenir à l'ambition des pères fondateurs de l'APF : « La Francophonie est une culture qui, dépassant la langue seule, se conçoit comme le moyen de faire participer les peuples qui en font partie à la civilisation de l'universel, seule détentrice d'un certain nombre de valeurs. » (Léopold Sédar Senghor- 1966)

Enfin, pour le nouveau Secrétaire général parlementaire, si le monde a besoin de la Francophonie, la Francophonie a besoin de l'APF et de toutes ses sections. « Il y a donc une nécessité à ce que notre assemblée puisse faire entendre sa voix, la voix des peuples que nous représentons » a-t-il affirmé.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.

En lien avec le plan numérique du président de l'APF, Jacques Chagnon, Jacques Krabal souhaite que chaque section participe à la mise en place de ce plan en partageant une feuille de route claire, précise, avec des objectifs mesurables. Il souhaite aussi que les parlementaires de l'APF qui représentent « la voix des peuples francophones » soient au cœur de toutes les initiatives en faveur de la langue française.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.